

Appel à propositions de projets de recherche (*Seed-funding*)

Contexte

Le Centre interdisciplinaire de recherche sur la montagne (CIRM) est un projet pilote de l'Université pour une période de 4 ans (2018-2022). Il a pour but de renforcer les connaissances sur les problématiques spécifiques aux régions de montagne (réchauffement climatique, vulnérabilité économique, aménagement du territoire par ex.) en les appréhendant par différentes approches méthodologiques portées autant par les sciences naturelles que les sciences humaines et sociales. Il atteint ces objectifs en soutenant des projets de recherche interdisciplinaire, en réalisant des synthèses thématiques et en organisant des événements scientifiques.

Le CIRM privilégie neuf thématiques principales de recherche : <https://www.unil.ch/centre-montagne/home/menuinst/recherche.html>

Il concentre ses activités en priorité sur les Alpes vaudoises et les Alpes valaisannes, y-compris les régions de plaine qui leur sont liées (plaine du Rhône) : <https://www.unil.ch/centre-montagne/home/menuinst/territoires.html>

Appel à propositions de projets de recherche

Afin de favoriser le démarrage de nouveaux projets interdisciplinaires, le CIRM met à disposition des fonds (*seed-funding*). Limités à max. CHF 25 000.- par projet, ces fonds doivent servir en priorité au démarrage de projets interdisciplinaires (mise en réseau notamment), réalisés en priorité dans les deux régions d'étude. Les projets financés devraient dans la mesure du possible déboucher sur un projet de recherche plus ambitieux, sur financement extérieur. Les fonds demandés peuvent être complétés par d'autres sources de financement. Trois types de projets sont financés : des projets de recherche fondamentale, des projets de recherche appliquée, des projets de valorisation de résultats de recherche.

Les projets seront évalués par le Conseil du CIRM, sur la base des critères suivants : (1) intérêt scientifique (par rapport aux thématiques prioritaires du Centre) ; (2) intérêt pour les régions d'étude ; (3) caractère interdisciplinaire.

Règlement

1. Les projets sont ouverts aux membres du CIRM (selon la liste <https://www.unil.ch/centre-montagne/home/menuinst/membres/membres-unil.html> au moment de l'appel). Le projet est déposé par un-e répondant-e, qui est l'un-e des membres UNIL du CIRM. Peuvent être associés au groupe de recherche, d'autres chercheurs de l'UNIL ou d'autres institutions, ainsi que les membres associés au CIRM (<https://www.unil.ch/centre-montagne/home/menuinst/membres/membres-associes.html>).
2. Les propositions (rédigées en français ou en anglais) devront être déposées sous la forme d'**un seul fichier pdf**, auprès de Christelle Monnet, Secrétaire du CIRM (christelle.monnet@unil.ch) **jusqu'au 28 octobre 2018**. Le fichier comprendra :

- le formulaire administratif annexé dûment rempli ;
 - un descriptif du projet (**6 pages max.**, selon formulaire annexé) comprenant le titre, les objectifs scientifiques, l'organisation de la recherche, les résultats attendus et un paragraphe décrivant les modalités de la recherche interdisciplinaire ;
 - la composition de l'équipe de recherche ;
 - un curriculum vitae du chef de projet (2 pages max.) ;
 - d'éventuels documents annexes.
3. Les fonds peuvent être engagés à partir du 1^{er} janvier 2019 et devront en principe être utilisés en 2019. Ils peuvent concerner autant des salaires que des frais de recherche (matériel, déplacement, séminaires, etc.). Un rapport scientifique devra être rendu au max. 3 mois après la fin du projet.

Renseignements :

Prof. Emmanuel Reynard, Directeur du CIRM, emmanuel.reynard@unil.ch ou +41 79 331 72 44